



Séisme bordelais de l'Entre-deux-Mers du 10 août 1759

A lors que le séisme de Lisbonne qui détruisit la capitale portugaise en 1755 – et fut à l'origine de la célèbre controverse entre Voltaire et Rousseau sur la responsabilité de l'homme face aux risques naturels – est encore bien présent dans les esprits, le début du mois d'août 1759 est marqué dans le Bordelais par le plus fort séisme de son histoire : « Le plus vif que de mémoire d'homme on est vu dans ce païs ».

Bien que datant de deux siècles et demi, ce séisme est cependant aujourd'hui relativement bien connu, grâce notamment aux nombreux écrits des administrations civile et religieuse constatant des dommages. À travers eux, il nous est ainsi permis de nous remémorer cet événement :

« La nuit du 10 au 11 de ce mois, environ sur les dix heures et demi, j'ay ouï un bruit semblable à un coup de tonnerre qu'on entend de loin ; j'en fus d'autant plus surpris que le temps m'avoit paru serein et le ciel fort clair ; dans le même instant, je sentis une secousse assez violente pour ébranler tout ma maison ; la charpente et les vitres firent un bruit

considérable ; il tomba beaucoup de sable des murailles ; il se détacha d'une tour un assez gros morceau de ciment ; mes domestiques s'en aperçurent et eurent si grande peur qu'ils n'en dormirent point de toute la nuit ; la secousse dura un peu plus d'une minute. » Ainsi s'exprime le marquis de Boistillet depuis sa propriété proche de Ruffec en Charente. S'il ne semble pas particulièrement alarmé par le séisme à l'inverse de ses domestiques, c'est que plus d'une centaine de kilomètres les séparent en réalité de la zone épiscopale située plus au sud, à proximité de Bordeaux. En effet, la répartition des dommages suggère un épiscentre dans la région

de l'Entre-deux-Mers, entre la Dordogne et la Garonne.

À Vayres en particulier, les dommages furent conséquents, notamment au presbytère et au château dont « la plupart des créneaux [...] tombèrent çà et là par masses ». Dans les environs, les édifices religieux eurent particulièrement à souffrir des commotions, comme à La Sauve où la maison des Bénédictins fut fortement ébranlée « Plusieurs chambres ayant eu les murs crevés » et où « Il tomba dans l'église ou dans le reste de la maison environ soixante pierres de taille ».



Un grand nombre d'églises des villages de l'Entre-deux-Mers virent également, selon les cas, l'apparition de profondes fissures au niveau des voûtes laissant parfois voir le jour, ou encore la perte de l'aplomb de certains murs. C'est ce qui fut noté à Arveyres, Cadarsac, Carignan, La Grave-d'Ambarès ou encore Fargues-Saint-Hilaire.

on note également dans toute la région de nombreuses chutes de cheminées.

À Bordeaux, les dommages sont moindres, à l'exception notable de l'effondrement de la voûte de l'église de Notre-Dame du Hâ, qui marqua fortement les esprits des Bordelais. De l'aveu d'Antoine Delphin de Lamothe,

« Nous eûmes (...) une secousse de tremblement de terre, très vive ; sa durée fut courte, heureusement ; pour peu qu'elle eut continué, les effets en auroient été funestes »

(Extrait d'une lettre du subdélégué de Blaye à l'intendant de Guyenne)

Ce petit tour des clochers doit être également prolongé en dehors de l'Entre-deux-Mers, au nord de la Dordogne à Saint-Aignan et à Saint-André-de-Cubzac où les voûtes furent lézardées. Bordeaux ne fut pas exemptée et

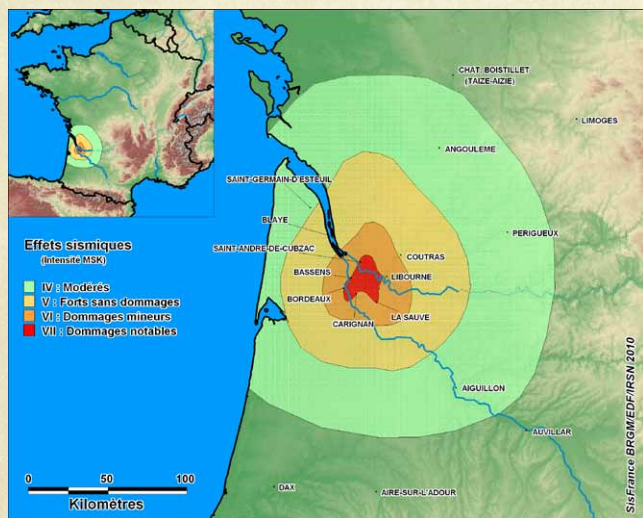
cette église « menaçait ruine » avant même le séisme... Outre cet effondrement et celui de quelques vieilles murailles, Bordeaux s'en tire finalement avec plusieurs chutes de cheminées, quelques murs endommagés, et surtout une belle frayeur de

la population : « *Bien des gens sortirent de leurs maisons, craignant une deuxième secousse* » comme le rapporte François de Lamontaigne, dans sa Chronique bordelaise. Ladite seconde secousse survint finalement six jours plus tard, le 16 août 1759, et fut largement ressentie à Bordeaux.

Les effets du séisme furent très similaires à Libourne où plusieurs maisons furent fendues de haut en bas et où des cheminées tombèrent à terre. Comme à Bordeaux, les Libournais fuyèrent en nombre leurs habitations pour gagner les places ou le bord de la Dordogne, en y demeurant toute la nuit, persuadés de l'imminence de répliques.

À plus grande distance, des villes témoignent également du séisme : Périgueux, Angoulême et même Limoges située à près de 170 km au nord-est de l'épicentre. En direction des Pyrénées, le séisme est encore ressenti dans les Landes à Aire-sur-l'Adour, mais pas à Dax. La secousse est aussi faiblement remarquée dans l'Agenais, à L'Aiguillon et à Avullar, le long de la vallée de la Garonne.

Dans l'histoire de la région, Daucun autre séisme d'une pareille intensité n'a jusqu'ici pu être relevé. Du reste, les épicentres dans l'Entre-Deux-Mers paraissent peu fréquents. Presque un siècle plus tard cependant, le 26 janvier 1852, la même région était à nouveau ébranlée, mais sans dommage ou persque.

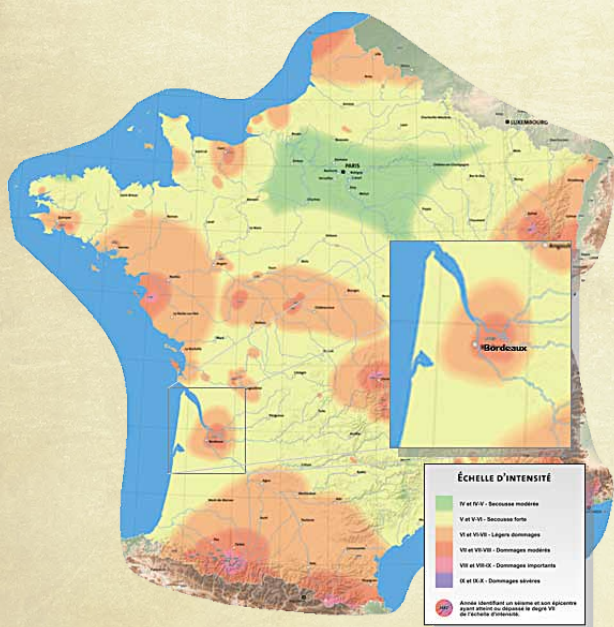


Isoséistes du séisme bordelais de l'Entre-Deux-Mers, du 10 août 1759, à partir des données SisFrance BRGM/EDF/IRSN (2009)

« L'année mil sept cent cinquante neuf j'ai fait faire le partage de la paroisse pour faire venir mes droits chez moi et par ce moien je me suis affranchi de la servitude de porter les grains chez le fermier de Mr l'Evesque au lieu du Perat où les curés depuis plus de cent ans alloient chercher leur portion. La mesme année qui fut très bonne pour la récolte des grains, il y eut une secousse de tremblement de terre qui se fit sentir sur les dix à onze heures du soir le dix du mois d'aoust. Vraisemblablement on doit attribuer ce tremblement de terre à la grande chaleur qui se fit cette année ou trois mois au moins s'écoulèrent, sans presque avoir de pluie icy au environs, quoi qu'aillieurs il y eut des pluies des gresles considérables. »

1759
 L'année mil sept cent cinquante neuf
 J'ai fait faire le partage de la paroisse
 pour faire venir mes droits chez moi et
 par ce moien je me suis affranchi
 de la servitude de porter les grains
 chez le fermier de Mr l'Evesque au
 lieu du Perat où les curés depuis plus de cent
 ans alloient chercher leur portion.
 La mesme année qui fut très bonne pour la
 récolte des grains il y eut une secousse
 de tremblement de terre qui se fit le dix
 du mois d'aoust vraisemblablement
 on doit attribuer ce tremblement de terre à la
 grande chaleur qui se fit cette année
 ou trois mois au moins s'écoulèrent sans
 presque avoir de pluie icy au environs
 quoi qu'aillieurs il y eut des pluies des gresles
 considérables.

Annotation du séisme du 10 août 1759 par le curé Bartry sur le registre paroissial de Montpellier-de-Médillan (Collection Archives départementales de la Charente-Maritime SMI 743/1, fol. 40)



Une tache rouge en Bordelais

L séisme du 10 août 1759 fait donc figure d'exception en Gironde, son épicerne étant, chose rare, localisé en plein pays de l'Entre-deux-Mers. Cependant, en 1759, c'est l'Auvergne et ses volcans qui sont montrés du doigt, preuve à l'appui, comme étant à l'origine du séisme : « Il paroissoit que son plus grand effort avoit suivi la direction de la Dordogne, ce qui prouveroit encore que le foyer devoit être dans les montagnes d'Auvergne, où la Dordogne prend sa source ».

Cartographie du niveau d'intensité maximal observé en France depuis 1000 ans : la tache rouge bordelaise est due au seul séisme du 10 août 1759 (source : BRGM/MEDD, 2006).

L'orage de la terre

Outre les volcans, une autre thèse était souvent avancée au XVIII^e siècle (et occasionnellement jusqu'au début du XX^e siècle) pour expliquer la survenue d'un séisme : la météorologie. Ainsi, certains hommes de science pensaient que les fortes chaleurs pou-

vaient provoquer quelques secousses. Ainsi, de nombreux écrits relatifs au séisme de 1759 commencent par une description détaillée des conditions météorologiques au moment du séisme. En voici un petit extrait, issu d'une notice rédigée par M. Antoine Delphin de Lamothe :

« Le vendredi 10 août (1759), entre 10 heures et 10 heures un quart du soir, après 2 ou 3 jours d'une très grande chaleur, par un temps orageux et chargé de nuages, on entendit un bruit semblable à celui d'un carrosse et l'on ressentit pendant 3 ou 4 secondes quelques secousses de tremblement de terre ».



Présent
pour
l'avenir

**Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement**

Direction générale de la Prévention des risques
92055 La Défense Cedex
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

